

UNDT/2020/014 Corr.1, Applicant

Décisions du TANU ou du TCNU

La conduite du demandeur était en violation du règlement du personnel 1.2 (b) et de la règle 1.2 (f) et constitue une faute. Le tribunal a constaté que la requérante avait fait des efforts pour persuader son superviseur de renoncer à la médiation pour résoudre leurs différends interpersonnels et a menacé que la médiation pourrait nuire à la carrière de son superviseur. En particulier, la requérante a laissé entendre que si son superviseur poursuivait la médiation, son superviseur se développerait une mauvaise réputation et que la médiation manquait de confidentialité. Le demandeur a en outre indiqué qu'il peut y avoir un impact négatif sur les chances de renouvellement du contrat du superviseur en raison de sa médiation en matière de réutilisation. Le tribunal n'a trouvé aucune conclusion de représailles. Le Tribunal a noté qu'il n'y avait rien dans le dossier à suggérer, et encore moins à prouver par des preuves claires et convaincantes, un lien avec les actions du demandeur et le rapport préalable du superviseur. Le tribunal n'a donc pas pu constater que l'activité protégée était la cause de l'action néfaste.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Imposition d'une amende au montant du salaire de base net de deux mois imposée au demandeur en tant que mesure disciplinaire de représailles et d'abus d'autorité contre son superviseur.

Principe(s) Juridique(s)

Les enregistrements audio secrets sont admissibles et peuvent être correctement considérés comme des preuves par le comité d'enquête lorsque les preuves répondent aux cinq critères énoncés dans le chhikara (ordonnance n ° 172 (NBI / 2016). Facteurs d'atténuation de bonnes performances et de conduites sans vol pas d'abandonner les membres du personnel de la discipline.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Applicant

Entité

FNUP

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2017/073

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

30 Jan 2020

Duty Judge

Juge Adda

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Droit Applicable

Règlement du personnel

- Article 1.2

Statut du personnel

- Disposition 1.2

Jugements Connexes

2010-UNAT-084

2015-UNAT-500

2015-UNAT-503

2015-UNAT-523